



## Compte-rendu de la commission exécutive des 14 et 15 janvier 2014

---

La Commission exécutive du 14/15 janvier était consacré en grande partie à la préparation du prochain Congrès de la FGR qui se tiendra au Futuroscope du 17 au 19 juin.

La question qui fait débat concerne la représentation des adhérents directs au sein de la CE nationale, objet de vifs échanges lors du Congrès de Narbonne en 2012... Après de longues discussions, un vote a eu lieu et la CE s'est prononcée pour qu'une modification dans ce sens soit proposée au prochain Congrès (18 pour et 14 contre).

Avec les autres syndicats de l'UNSA, le SI.EN a voté contre cette proposition qui n'a aucune justification dans une organisation intersyndicale telle que la FGR. D'ailleurs, même ceux qui ont voté pour en sont convaincus, cependant ils ont considéré qu'il s'agissait de respecter un principe démocratique, car il y a environ 7000 adhérents directs sur 55 000... Pourtant les modalités retenues sont tout sauf démocratiques, avec des candidatures filtrées au niveau local parmi les seuls membres des CE départementales et la désignation d'un représentant par un vote de la CE nationale (et non par un vote du Congrès) !

Par ailleurs, une modification votée lors du précédent Congrès sera mise en œuvre cette année : pour la désignation des représentants des syndicats, il faudra présenter deux noms, un titulaire et un suppléant. Cette mesure vise à pallier la défection prolongée ou définitive d'un élu entre deux congrès.

Le Bureau national du SI.EN abordera cette question lors de sa prochaine réunion et désignera le titulaire et le représentant de notre organisation qui siègera à la FGR.

Enfin, la réunion annuelle des représentants des syndicats de la FGR aura lieu le 11 mars. Le SI.EN y sera représenté par Daniel Gauchon.